

F.C.O., Schmallerberg et autres maladies vectorielles



De nombreuses maladies vectorielles sont dans le collimateur de la Loi de Santé Animale Européenne ; la plupart sont liées à la transmission de virus par divers insectes piqueurs (taons, mouches, tiques, moustiques ou moucheron) ; le réchauffement climatique, l'intensification des échanges font qu'elles sont de plus en plus répandues et font des incursions plus ou moins régulières en Europe et en France. Certaines sont aujourd'hui bien connues, d'autres ne sont pas encore arrivées à nos frontières...

Le Schmallerberg, une maladie virale abortive

Maladie virale détectée initialement en fin d'été 2011 à l'est des Pays-Bas, elle s'est rapidement répandue en Europe touchant la France avec des cas d'infection congénitale sur des ruminants dès janvier 2012: les signes principaux sont des avortements, de la prématurité et/ou de la mortinatalité avec la naissance de produits anormaux avec des malformations diverses. En France, la surveillance événementielle des formes congénitales de l'infection par le virus Schmallerberg (SBV) est réalisée depuis janvier 2012 par les GDS dans le cadre de la Plateforme d'épidémiologie en santé animale (Plateforme ESA). Depuis 2015, le dispositif de surveillance s'appuie sur un réseau de vétérinaires sentinelles dans l'objectif d'identifier une éventuelle augmentation massive de survenue de cas cliniques congénitaux sur le territoire métropolitain. Durant la saison de surveillance 2016-2017 (de septembre 2016 à août 2017, en lien avec la saison vectorielle 2016) des formes congénitales de SBV (syndrome arthrogrypose-hydranencéphalie chez des avortons et nouveaux nés bovins, ovins et caprins) ont été observées dans 180 élevages (72 élevages bovins, 102 élevages ovins et 6 élevages caprins) sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le nombre d'élevages cliniquement atteints étant trois fois supérieur à la saison antérieure. Cette recrudescence est très probablement liée à la circulation du SBV à bas bruit de 2013 à 2016 sur notre territoire, et au renouvellement des populations de ruminants entraînant une augmentation de la proportion d'animaux naïfs au début de la saison vectorielle 2016. Des cas ponctuels ont été confirmés en Corrèze en 2018.

☞ Une période de gestation à risque entre 30 et 70 jours chez les ovins :

Blocage des articulations
(arthrogrypose)



Raccourcis
des tendons



Torticolis



☞ Une période de gestation à risque de 80 à 150 jours chez les bovins :

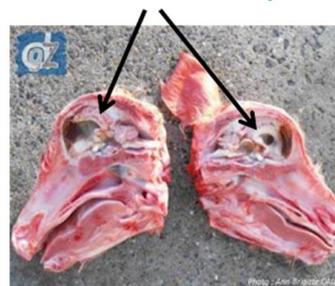
Blocage des articulations
(arthrogrypose)



Torticolis



Absence ou réduction
du cerveau à l'autopsie



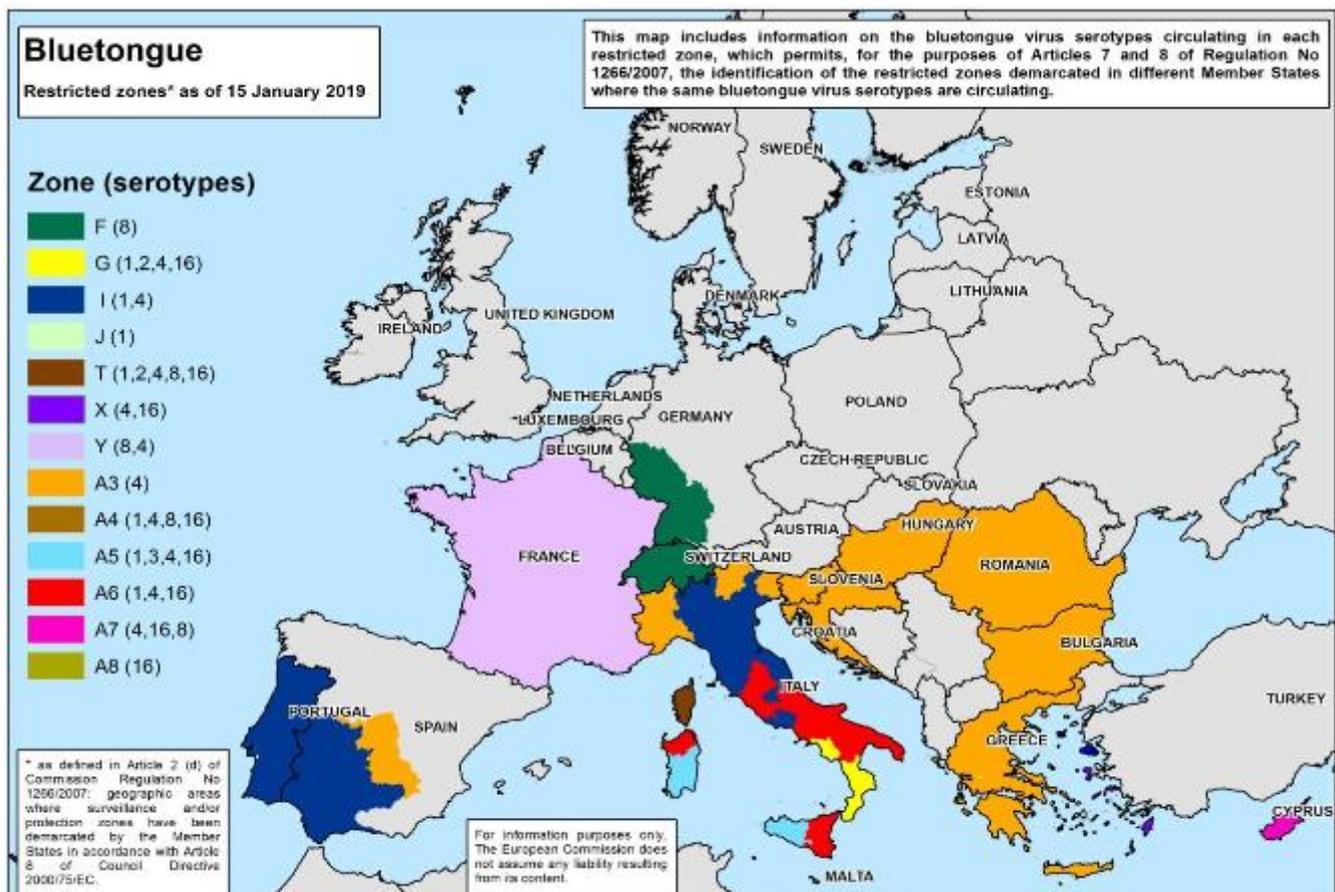
F.C.O., Schmallenberg et autres maladies vectorielles

La FCO, une maladie virale handicapant les échanges

La Fièvre Catarrhale ovine (FCO) ou Blue Tongue est une maladie virale essentiellement transmise par des insectes (moucheron culicoïdes) qui touche les ruminants domestiques et sauvages ; 29 sérotypes viraux différents sont identifiés dans le monde. Le virus provoque de la fièvre, des troubles respiratoires, locomoteurs et de la reproduction, de la salivation et des œdèmes de la face. Après une circulation successive de 2 sérotypes BTV8 (en provenance des Pays-Bas) et BTV1 (en provenance de l'Espagne) d'août 2006 à 2010 avec au total plus de 33 000 foyers cliniques dus au BTV-8 et près de 4 200 dus au BTV-1, la vaccination a permis le recouvrement du statut indemne de la France le 14/12/2012 et donc une normalisation des échanges. Un nouveau foyer de BTV8 dans l'Allier en septembre 2015 bloquant à nouveau tous ces marchés, la vaccination a donc repris progressivement, étant obligatoire pour certaines transactions, avec des restrictions de doses en début 2016 puis une mise à disposition plus large et gratuite via les vétérinaires sanitaires jusqu'à mi 2017. L'apparition d'un nouveau sérotype BTV4 en provenance de la Corse a de nouveau désorganisé le marché à l'automne 2017. Ces épizooties successives ont entraîné une crise majeure en santé animale, provoquant des pertes économiques considérables, notamment en raison des restrictions de mouvements des animaux de rente dans les zones contaminées. Une vaccination a donc été mise en œuvre autour des foyers puis pour l'export avec 2 516 181 doses de BTV8 utilisées au 2^{ème} semestre 2017 et 1 155 900 doses de BTV4.

Situation FCO en Europe en 2018

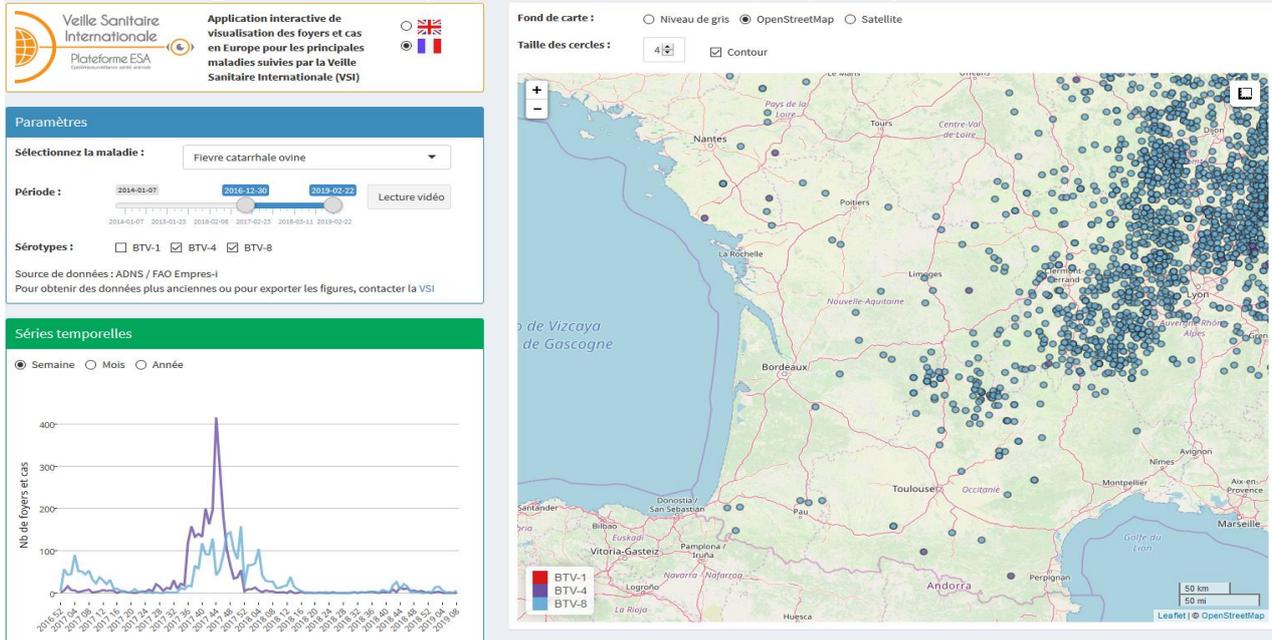
Zones de restriction vis-à-vis des différents sérotypes en Europe au 15/01/2019



F.C.O., Schmallenberg et autres maladies vectorielles

La situation FCO en France

Un foyer de BTV4 a été découvert en Octobre 2017 dans la Loire sur un veau né en Haute-Savoie ; ce sérotype probablement introduit de Corse depuis le mois de mai 2017 a bloqué les échanges et entraîné une surveillance épidémiologique renforcé sur le Centre-Est de la France. En l'absence de stock suffisant de vaccin et considérant le faible impact clinique de ce sérotype, la politique d'éradication initialement retenue a été abandonnée pour une extension de la zone réglementée à tout le territoire. Ce sérotype déjà largement présent en Italie, Sardaigne, Sicile et Corse a circulé assez largement en France jusqu'à la fin 2017 et de façon sporadique en 2018.



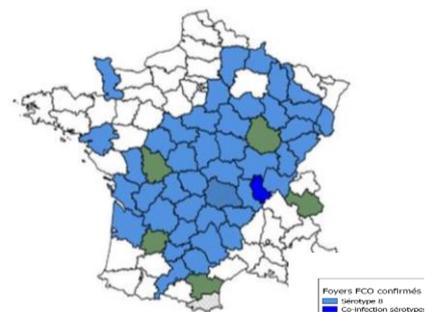
Action des GDS

Information régulière des éleveurs avec des messages sur l'épidémiologie des maladies, les évolutions réglementaires, les conditions d'exportation...

Synthèses régulières FCO en lien avec la Plateforme ESA sur les foyers recensés lors des mouvements ou suite à analyse diagnostique.

Enquêtes et diffusion de conclusions en cas de syndromes suspects pouvant être rattachés à ces pathologies :

Depuis mi-décembre 2018, des cas de veaux nés aveugles, chétifs, mourant en quelques jours ont été rapportés dans différents départements en France continentale. Depuis janvier 2019, le nombre de cas rapporté aurait considérablement augmenté. Selon les analyses effectuées dans les laboratoires départementaux (PCR positives sur des échantillons de sang de veaux) et au LNR-Anses du Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort (PCR positives dans le sang et la rate de veaux), il est très probable que ces signes cliniques soient attribuables au sérotype 8 du virus de la fièvre catarrhale ovine (BTV-8). En effet, le LNR a testé trois encéphales de ces veaux qui se sont avérés être négatifs vis-à-vis du virus Schmallenberg, autre cause possible de ce type de manifestation clinique. La détection de veaux positifs à la PCR, âgés de moins d'une semaine et nés pendant la saison d'inactivité vectorielle, semble indiquer une infection intra-utérine de ces veaux. Il semblerait que dans les fermes touchées, de 2 à 15% des veaux nouveau-nés ont été infectés. Des investigations sont actuellement en cours pour étudier plus précisément ce phénomène, en partenariat avec les acteurs locaux. Au 11 mars 2019, le LNR FCO de l'Anses a reçu et analysé 418 échantillons de sang de tels veaux (94% étaient positifs en RT-PCR au virus de la FCO de sérotype 8)



Femelle de Culicoides Nubeculosus